

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DE GESTION FORESTIERE DES MONTS ET COTEAUX DU LYONNAIS

Siège social : au SIMOLY château de Pluvy 69590 POMEYS

Vous êtes propriétaire de bois : et si on se regroupait pour les exploiter ?

A partir du constat de l'extrême morcellement de la forêt privée dans les Monts et Coteaux du Lyonnais rendant l'exploitation de celle-ci difficile (accès, isolement des propriétaires, absence de filière bois,...), un groupement de propriétaires forestiers à caractères associatifs (ASLGF) vient d'être constitué le 1^{er} décembre 2014 à l'initiative de plusieurs propriétaires fondateurs motivés. Cette association bénéficie du soutien du SIMOLY (Syndicat Intercommunautaire des Monts du Lyonnais) et du SOL (Syndicat de l'Ouest Lyonnais) ainsi que de l'appui du CRPF Rhône-Alpes (Centre Régional de la Propriété Forestière) et des syndicats forestiers privés du Rhône et de la Loire.

Cette association rassemblera vos parcelles de bois afin de vous donner les moyens de les exploiter et de les valoriser.

Pour ceux qui le souhaitent, elle permettra de rassembler les travaux forestiers de ses adhérents afin d'en optimiser les coûts, de faciliter la vente des bois en améliorant la desserte des parcelles adhérentes, tout en bénéficiant d'un appui technique gratuit du CRPF.

L'association, en constituant un groupement de taille significative de propriétaires gestionnaires, s'inscrit dans le cadre de la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt. Elle permettra ainsi d'obtenir les aides prévues au niveau des différentes collectivités territoriales et l'accès à certaines sources de financements privés (fonds carbone, mécénat).

Chacun reste propriétaire de ses parcelles et seul décisionnaire des opérations qui y seront conduites.

L'ensemble des décisions seront regroupées dans un programme collectif prévoyant les actions à réaliser pour chacune des parcelles afin d'assurer la pérennité de la forêt et sa meilleure valorisation.

Cette association syndicale est une vraie opportunité pour les propriétaires désireux de devenir des exploitants actifs de leur(s) parcelle(s) même de petite surface et ce à un coût associatif. Ils bénéficieront en outre du dynamisme et des connaissances d'un groupe motivé ainsi que de formations techniques.

Une réunion de présentation de cette ASLGF des Monts et Coteaux du Lyonnais et d'adhésions aura lieu au cours du premier trimestre 2015.

Pour toutes vos interrogations ou adhésions, n'hésitez pas à contacter :

Technicienne forestière CRPF : Marie-Pauline TACHON 06 77 09 71 06 / marie-pauline.tachon@crpf.fr

Président de l'ASLGF : Bruno DE BROSSE 06 21 48 21 08 / brunodebrosse@gmail.com